

l'Adresse

l'immobilier coopératif

L'adresse Idéale de Boussy

Barème maximum des honoraires de transaction sur vente d'immeubles

Les honoraires sont TTC calculés sur le prix de vente et TVA incluse au Taux légal en vigueur de 20%

de 1 € à 100 000 €	6%
de 100 001 € à 300 000 €	5%
Supérieur à 300 001 €	4%

Terrain / BOX / garage / parking → 10% T.T.C. (8,33% H.T.)

Honoraires applicable au 01/09/2022.

Les honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire.

Pour les voyageurs, les honoraires sont calculés sur la valeur vénale du bien.

Ces honoraires ne concernent pas les VEFA, VIR, les locaux commerciaux et professionnel (barème sur simple demande)